

Acte rendu exécutoire après :

- **transmission en Préfecture le : 20 OCT. 2026**
- **publication le : 20 OCT. 2026**

Rapport présenté par T. SAUTIVET

Séance ordinaire	CCI Colmar Début : 14h30 / Fin : 15h30
Convocation, ordre du jour et rapport préparatoire transmis le	06/10/2026
Convocation et ordre du jour publiés électroniquement le	06/10/2026
Président	Thierry SAUTIVET
Secrétaire de séance	Jean-Laurent KISTLER

Délégués statutaires	16	
Délégués présents	9	Myriam PARIS – Franck FAVRE – Lucien MULLER – Thierry SAUTIVET – Bruno NAEGELIN – Odile UHLRICH-MALLET – Christelle LEHRY – Jean- Laurent KISTLER – Aurélie MOREAU
Procurations	3	Franck FAVRE – procuration de Céline KERN-BORNI Odile UHLRICH-MALLET – procuration de Eric STRAUMANN Aurélie MOREAU – procuration de Lionel ROUILLON
Absents non représentés	4	Bertrand BURGER – Christian ZIMMERMANN – Yann QUIQUANDON – Hervé KRIEGER

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 MAI 2026

Conformément aux prescriptions, le procès-verbal de la séance du 20 mai 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Syndicat avec la convocation pour la séance de ce jour (Cf. *Annexe jointe à la présente délibération*).

Aucune observation n'est formulée.

Le Comité Syndical, après en avoir pris connaissance et avoir délibéré,

APPROUVE le procès-verbal du 20 mai 2026.

Adopté à l'unanimité
Pour extrait conforme

Le Président,
Thierry SAUTIVET

